



5538 000162 A 275K 2

5075932

NAFN2

Monsieur Christophe VINCENT
153 Rue Des Poissonniers
75018 PARIS

Un an déjà...

Merci de rester à nos côtés.

Paris, le 2 septembre 2011

Cher donateur,

Il y a un an, vous avez renouvelé votre soutien aux actions du WWF en nous adressant un nouveau don. Permettez-nous de vous en remercier à nouveau très sincèrement.

C'est grâce à votre générosité que nous pouvons continuer à mener des actions très concrètes pour la protection de la nature et des animaux, en France et dans le monde.

Or, sauf erreur de notre part, voici un an que nous sommes sans nouvelles de vous, et **sans vous, nous ne pouvons poursuivre nos nombreuses missions**. En voici quelques exemples :

- **La sauvegarde de la biodiversité en France** : pour préserver notre patrimoine naturel, nous avons lancé de nombreux projets dans toute la France, en soutenant par exemple la création d'aires naturelles protégées, œuvrant ainsi à la protection des ours bruns, des tortues luth, des dauphins et autres cétacés qui font la richesse de notre patrimoine naturel.
- **La lutte contre les trafics d'animaux en tout genre** : le WWF lutte sans relâche contre l'importation illégale d'espèces protégées notamment en traquant les braconniers et en infiltrant les réseaux de trafiquants.
- **La protection des grands singes d'Afrique** : les bonobos, chimpanzés et gorilles sont aujourd'hui victimes de la destruction de leur habitat naturel ou de la chasse. Pour assurer la survie de ces espèces menacées d'extinction, le WWF participe au développement de l'écotourisme et à la lutte contre le braconnage.

... / ...



Oui, je veux contribuer à défendre notre planète et protéger la faune.

BULLETIN DE SOUTIEN À RENVOYER D'URGENCE DANS L'ENVELOPPE-RÉPONSE JOINTE.

Je souhaite **renouveler mon engagement et ma confiance au WWF.**

de la part de :

Je joins pour cela un don de :

- 15 € 25 € 30 €
 45 € 80 € Autre montant€

5075932

NAFN2

Monsieur Christophe VINCENT
153 Rue Des Poissonniers
75018 PARIS

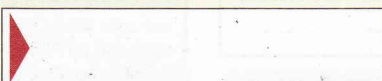
Je joins ce don à l'ordre du WWF par :

- Chèque bancaire Chèque postal
 Carte de crédit n° :

Expire fin :

mois année 3 derniers chiffres au dos de votre carte

Date et signature obligatoires :
... / ... / ...



Votre E-mail :@.....

Sauf avis contraire de votre part, les fonds collectés peuvent être affectés à une autre mission suivant les urgences définies par le WWF.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez en vous adressant par écrit à notre siège, d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données contenues dans notre fichier. Ces informations pourront être utilisées par le WWF et ses partenaires à des fins de prospection. Si vous souhaitez vous opposer à cette utilisation, cochez la case ci-contre

Déduction fiscale : 66% de votre don au WWF sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 30 € ne vous coûte réellement que 10,20 €.

• **Les actions contre le changement climatique** : réduire notre empreinte écologique et nos déchets, améliorer notre consommation énergétique, alerter les politiques, parce qu'il est temps d'agir, le WWF se mobilise depuis des années.

Vous en conviendrez, nos actions sont nombreuses et les enjeux majeurs. Savez-vous que, si nous n'agissons pas, une espèce vivante sur deux est amenée à disparaître d'ici 50 ans ? **Et quand la biodiversité disparaît, c'est la vie même qui est en danger.**

Ensemble, nous pourrons apporter des solutions et obtiendrons des résultats concrets en faveur de la planète.

C'est pourquoi nous avons besoin, cette année encore, de votre générosité.

Je sais que vous avez à cœur de nous aider et d'offrir à nos enfants une planète vivante et préservée. Pour cela, chaque don compte, même le plus modeste.

Si vous le pouvez, merci de **nous renvoyer, dès aujourd'hui, le bulletin de soutien ci-joint** accompagné de votre don.

D'avance, je vous remercie très chaleureusement pour votre confiance renouvelée et pour le don que vous adresserez à notre planète et aux générations futures.

Très sincèrement,

Isabelle Autissier
Présidente du WWF-France

P.S. : en témoignage d'amitié et de reconnaissance pour votre fidélité, nous avons le plaisir de vous adresser **votre marque-page WWF.**

P.P.S. : pour nous aider d'une manière plus régulière et encore plus efficace, vous pouvez opter pour le don direct par prélèvement automatique. Pour cela, il vous suffit de nous renvoyer dès aujourd'hui le bulletin ci-dessous accompagné de votre RIB ou RIP.

Le WWF-France est une fondation reconnue d'utilité publique. À ce titre, elle est habilitée à recevoir des legs et donations et vous permet de déduire 75 % de vos dons au titre de l'ISF.

ACCORD DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE EN FAVEUR DU WWF-FRANCE

Fondation reconnue d'utilité publique - 1, carrefour de Longchamp, 75116 Paris - N° national d'émetteur : 344 745

À envoyer au WWF dans l'enveloppe réponse jointe, accompagné d'un RIB ou RIP

- OUI**, je souhaite apporter un soutien régulier au WWF en devenant :
 - Engagé pour la planète** et je donne 7 € par mois
 - Protecteur de la planète** et je donne 10 € par mois
 - Bienfaiteur de la planète** et je donne 15 € par mois
 - autre montant : € par mois
- Je préfère choisir le prélèvement : trimestriel semestriel annuel pour un montant de €

Nom et adresse du débiteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal [] [] [] [] [] Ville :

Nom et adresse de l'établissement teneur de votre compte

Etablissement :

Agence :

Adresse :

Code postal [] [] [] [] []

Ville :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever, directement à partir de ce dernier, mon don pour le WWF. Je pourrai suspendre cet accord à tout moment.

Compte à débiter	Clé RIB
Établissement	Guichet
N° de compte	
Date :	Signature obligatoire :

LE SOUTIEN RÉGULIER : L'AIDE LA PLUS EFFICACE, LA PLUS ÉCOLOGIQUE ET LA PLUS SIMPLE !

C'est efficace
Le WWF peut compter sur votre don et ainsi, mieux planifier ses actions à long terme en faveur de la préservation de la Planète.

C'est écologique
Le don régulier réduit considérablement notre consommation de papier. De plus, il réduit nos frais administratifs et nos frais de courrier.

C'est simple
Il vous suffit de remplir l'autorisation de prélèvement ci-contre et de nous la renvoyer dans l'enveloppe ci-jointe avec votre RIB ou RIP. Vous restez libre de modifier ou d'annuler le prélèvement automatique à tout moment.

Merci de renvoyer ce bulletin dûment rempli en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP).